Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 26

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182342

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

son délire l'intéressa davantage encore. Après s'être préparé à la mort et avoir pourvu à sa sépulture par des dons considérables faits au chapitre de Lausanne, il avait établi pour châtelain de Grandson, Jordan de Montenach, gentilhomme de la même maison que les barons de Belp, mais sous l'expresse condition d'être en toute rencontre aux ordres de la dame d'Estavayer. La jeune et charmante Ancelise, à qui Grandson venait d'assurer une fortune brillante, en la reconnaissant pour sa fille, devait être le prix de ce dévouement absolu qu'il exigeait du châtelain de Grandson. Ainsi Catherine, dont la position dangereuse peut exiger des secours d'un moment à l'autre, aura un défenseur assuré dans un homme qui porte le même nom qu'elle; et cette ressource est due à la tendre sollicitude d'Othon.

De retour auprès de sa fille, le baron n'osa l'instruire qu'à demi de l'état où il avait laissé son voisin; mais Grandson, destiné à savourer l'infortune, ne devait pas mourir de douleur; il guérit, grâce à la nature qui sauve trop souvent les malheureux. Tout le rappelait en Bourgogne; mais un charme fatal l'arrêtait au bord du lac de Neuchâtel; il passait des journées entières à le parcourir en bateau de pêcheur. C'était à l'époque où Mathilde, cette sœur aimable du sombre Gérard, arriva chez son père comme on l'a vu au commence-

ment de cette histoire.

Accablée par la chaleur d'une journée étouffante, Mathilde avait quitté vers le soir son amie Catherine pour aller respirer le frais sous quelques arbres voisins du château; et Catherine attendait à sa fenêtre que ce vent léger qui souffle à l'approche de la nuit vint rafraîchir l'air brûlant.

Dès l'après-midi, un orage avait paru se préparer; l'horizon se chargeait d'épais nuages, le tonnerre grondait au loin, et les bateliers avertis par ces sinistres avant-coureurs, s'empressaient d'aborder. Un seul bateau, immobile au milieu du lac, vis-à-vis de la fenêtre de Catherine, ne paraissait pas même vouloir se dérober au danger. Soit par quelque pressentiment inexplicable, soit peut-être seulement en vertu de cette pitié si puissante sur le cœur des femmes, Catherine s'intéresse à ce bateau. Cependant l'orage s'approche, les vents sifflent, les ondes s'agitent, le ciel est en feu; et tous les dangers réunis menacent la frêle nacelle, poussée avec violence du côté d'Estavayer. Bientôt elle est à la portée de la vue, et ne renferme qu'un seul pêcheur dont l'air et la taille, entrevus à la lueur des éclairs, offrent à Catherine des rapports frappants avec Othon. Le bateau est près d'être submergé à ses yeux; elle en frémit; ses mains se lèvent vers le ciel pour l'implorer; et c'est dans cette attitude que le farouche Gérard la surprend. Un coup d'œil jeté sur le lac lui fait découvrir cet esquif ballotté par les vagues; aussitôt devinant son rival, il le dévoue au naufrage. « Puisses-tu rejoindre ton frère au fond de ces eaux! » murmure entre ses dents l'atroce jaloux. Mais Catherine absorbée n'entend point cette imprécation barbare. Une préoccupation si profonde redouble la fureur d'Estavayer.

- C'est pour ton amant que tu pries.....ingrate!

- Que le ciel soit propice à l'innocence, répondit Catherine; il doit être permis de prier pour les malheureux.

En ce moment les vents s'apaisent, la fureur des vagues paraît se calmer, et l'azur du ciel perce les nuages. « Le voilà sauvé! s'écrie Gérard d'un ton terrible, mais c'est pour périr de ma main. »

- Il est sauvé....! répète Catherine avec l'accent de la

joie, ô mon Dieu, je n'ai plus rien à te demander.

Va..., dit le jaloux, je saurai t'éloigner de l'élément perfide qui trompe ma haine, et qui sert si bien ton amour. Je saurai du moins prévenir de nouvelles offenses, c'est le ciel et l'enfer que j'en atteste..... et dès demain, tu seras transférée à Moudon.

- Vous avez le droit de m'opprimer, répond Catherine,

mais vous n'avez pas celui de vous offenser.

Mathilde n'obtint pas la permission de suivre son amie dans sa nouvelle demeure; et Catherine fut bien plus sensible à cette rigueur qu'au chagrin du déplacement; elle s'attendait à trouver un local âpre et sauvage : elle croyait n'apercevoir au-delà de la ville que des déserts incultes, hérissés de forêts ou de rochers. Son attente fut agréablement trompée. Le château de Forel, résidence des seigneurs d'Estavayer à Moudon, est situé au milieu de riants vergers; ce n'est point la retraite inexpugnable d'un guerrier; c'est l'habitation commode d'un citadin fortuné! Tout auprès, la Broie baigne l'enceinte d'un vaste promenoir, prolongé en forme de croissant; et son cours est ombragé par un double rang des plus beaux arbres. A l'extrémité de cette charmante prairie, on passe la rivière sur un pont de bois, et du côté de la ville, le promenoir touche à l'église, dont l'architecture gothique a précisément le genre de beauté convenable au local. Cette esplanade qui sert à la fois de place d'armes aux jours du danger et de promenade dans les jours de fête, est pour l'ordinaire déserte, mais l'univers entier n'offre pas à la mélancolie un asile plus attrayant. La dame d'Estavayer y trouve un charme indéfinissable et ne manque jamais, après avoir fait ses dévotions dans l'église, d'aller s'asseoir au bord de l'eau pour y rêver.

Un jour, au sortir des vêpres, Luce sa gouvernante, se promenant près de là en attendant sa maîtresse, aperçut venir un chevalier. Celui-ci qui avait sa visière baissée, s'approcha et lui dit tout bas : « Dame Luce n'a donc pas mémoire de ses amis? » Aussitôt elle reconnut Othon de Grandson. Et, tout émue elle s'écria : « Que venez-vous faire céans? Ne craignez-vous pas de causer de nouveaux chagrins à ceux qui vous aiment!.... Hélas, ils n'en ont pas besoin! »

- Rassure-toi, ma chère Luce, répond le chevalier, je sens trop bien, hélas! que nous ne devons point respirer le même air; et c'est pour cette raison que je pars. Je vais

mettre des mers entre elle et moi.

Luce s'informa soigneusement de ce voyage d'outre-mer que méditait Othon. Elle apprit qu'il suivait à Londres son ami Enguerrand de Coucy, fils du sire de Coucy et de Catherine d'Autriche, lequel allait épouser Isabelle, fille d'Edouard III. Ce départ était un dernier sacrifice fait au repos de la dame d'Estavayer, qu'Othon ne laissait pas sans frémir au pouvoir de son époux. Mais Catherine doit savoir que le chatelain de Grandson est à ses ordres; Othon supplie Luce de le rappeler à sa maîtresse dans l'occasion. S'il pouvait obtenir la faveur d'un dernier adieu, il lui ferait comprendre l'utilité de cette ressource... Faudra-t-il donc qu'il s'éloigne sans la revoir?

Luce ne répond point au chevalier, mais elle lui indique d'un coup d'œil l'endroit solitaire où Catherine est assise: et les deux amants sont réunis. Un entretien douloureux et tendre absorbe bientôt toutes leurs facultés, et debout devant sa dame charmante, Othon s'enivre du plaisir de la contempler, lorsqu'un cri perçant de Luce leur faisant tourner la tête, ils voient à quatre pas d'eux un glaive étinceler dans la main de Gérard. Grandson portant à l'instant la sienne sur la garde de son épée, fixe sur l'époux de Catherine un regard qui peint à la fois l'horreur, le mépris et

l'indignation.

- Ne craignez rien, femme céleste, dit-il à Catherine; puis s'adressant à Gérard : « Et toi, cherches-tu la guerre ou la paix?... Choisis, mais choisis à l'instant. (A suivre.)

La gelée du 27 avril ayant occasionné la perte presque complète de la récolte des noyers, plusieurs agriculteurs ont pensé remplacer l'huile de noix par celle de l'œillette, et ont en conséquence semé cette plante. On sait que l'huile de l'œillette, ou pavot cultivé, est d'un goût excessivement fin et agréable. - Disons en passant que l'opium fourni par le pavot est extrait de la coque et non de la graine, qui n'en contient point.



En police correctionnelle:

Le président. — Comment reconnaissez-vous votre mouchoir?

Le plaignant. — A sa couleur, j'en ai plusieurs autres semblables.

Le président. — Ce n'est pas une preuve, car j'en ai moi-même un dans ma poche qui est exactement pareil.

Le plaignant. — Ça ne m'étonne pas, on m'en a volé plusieurs!

- Monsieur, j'adore votre aînée, voulez-vous m'accorder sa main?
 - La droite ou la gauche?
 - Dame!... moi, ça m'est égal...
 - C'est que j'ai déjà accordé la gauche...
- Qui est-ce qui vous a donc rendu bossu?
 Mon imprudence, hélas!... J'ai bu dans un verre malpropre et j'ai avalé un grain de citrouille.

Lo For.

Lise, va t'ein, vouâiti s'on a onco praô pan, Sein quiet se faut budzi po fére ao for déman. Hiai matin lo monnaî a ramena la farna, Yen avaî on quintau, marqua lo su l'armana; Et crie lo petiou, que l'aulè tot lo drai Sein peidre n'a menute, tsi Jeannot lo fornai, L'ai dere, a cé potu, que n'arein la lindzîre Et que faut, sein manqua, no mettr'a la premîre...

Lo fornai a promet, faut prepara la mé, Et férè lo lévan, Lise, dévant la né; Va pouaisi dein lo sa pè bounès zéimbottaiès Ka po noutron trafi, faut dai grossès fornaiès; Et déman, bin matin, ye sè foudra léva; Lo Jeannot ara couaite dè veni coumanda...

Eimpatâ! eimpatâ! oût-on vai lè trâi z'hâorès Et la Lise, dao lli, châotè frou sein sècaorè Son gredon, son fâordâ, et sein pi sè pegni Coumeint lè z'autro dzo, quand l'ein a lo lesi. Vito su lo soyi, l'allumè n'a dzévalla Le fâ tsâodâ dè l'édhie sein s'étrè féte balla, Et tot ein attuzeint, le découvrè la mé Et retroussè sa mandze tant qu'âo coutset d'âo bré, Apré quiet, dein la mé, l'édhie tsaud'est vaissâie Et bintout âo lévan, à la farna méclliâie, Cein vo fâ on papet que n'est ma fâi pas biau Et qu'est d'on bllianc pe cosso què la pierra dè tsau... Quand lè mans de la Lise ont prâo fé dè papetta Le nettiè sè brés avoué onna racllietta Et le preind pè bocon la pâta que l'a fé, Le sè met a tapà clliau bocons dein la mé Tant que l'ein aussont prâo. Adon d'na couverta, D'on coussin, d'on lèvet, la mé est recouverta Po que la pâta âo tsaud fassè dâo pan lèvâ Sein quiet lo pan sarâi plliat coumein dâo papâ.

Tandique dein l'hotò, la pâta fâ la panse,
Jeannot, ein atteindeint, fâ on fû dè metsance
Et quand lo for prâo tsaud, est bllianc, n'ein faut pas mé
Et ye faut l'âi passâ lo racllio et l'écové.
Dein on cheindri, ma fâi, grand coumein n'a tsambretta
Lo fû que soo dâo for, va sè férè ein brasetta.
On vâi aloo veni bouébett'et valottets

Qu'apportont lè quiessettès, lè copons, lè foncets, Que sont eintrépousa, ao for, su le panairès C'est po garda la plliace. Bintout noutre coumarès Apportont à lâo tor la tâtra, lo kegnu Et apré leu lè z'hommo ne vignont pas vouaisu. Dèssus onna suvire ao bin n'a béruetta L'aminont la croubelhie. Pouï vont bâire quartetta A la pinta à Dâvi, ein passeint pè lo pra Ka se fenna vayai, ne l'ai arai pas gra... Quand l'écové a fé sè derrairès passaiès Lè tâtrès dein lo for, vito sont einfornaies. Adon dè compata, dè férè dai coucons Dai taillis à la dratse, dai taillis ai graobons, Lè fennès sè dépatsont, et tsaquena est pressaie: Dè bailli ao fornai cein que l'ai vint por paie.

Quand le kegnu est couet, tot coumein lè coucons, Lè fennès à la fila, portont dein lè copons Lè pans que sont vaissà à botson su n'a pâla Avoué quiet lo fornâi lè z'einvouè su la dâla. Mâ dévant d'einformâ, la marqua dè fer bllianc Lão fâ dai grossès lettrès. Et dinsè tsaquiè pan Sara prâo recognu pè son propriettèro Kâ quand sont alligni coumein dâi militéro Ne retràovront lao maitrè qué pè lo nom que l'ont. A défaut d'na marqua que lâi gravè cé nom, On bocon dè papai ao bin on bet d'épena Lão sert dè passeport d'ào for à la cousena. Lo formâi ne dit rein quand tot sè passè bin, Mâ quand lo pan s'alliettè, ye fâ on détertin Ye teimpèté, l'insurté et fennès et felhiettès : « A quiet servont, dit-te, voutrè sacré quiessettès: « On tot petit bliosset est-te don tant pésant, « Apportâ dè la farna et dèpedzi cé pan! » Lè fennès qu'ont prâo braga ont n'a pouàire d'âo diabllio Kâ on fornài fatsi n'est pas tant agréabllio. Enfin quand dein lo for, ti lè pans sont fourrâ, Lè fennès à l'hotô dussont s'ein retornâ, Mâ ne sè pressont pas, kâ du lo derrâi iadzo Ye s'ein est tant passà, pertot, dein le veladzo Que ye faut racontà cein qu'on sà su tsacon Sein quiet on ne pâo pas reintrâ à la mâison.

Quand à la fin dâi fin, l'ont fè la plliace netta, Que lo bruit a botsi, après demi-hâoretta, Lo fornâi dâi tsouï cè pan que dâi soigni; Avoué son grand crotset ye lo va débougni, Et lo laissè fini dè couâirè su lè pierrès; Et quand l'est ressuvi, bin rosset, bio à vâirè, On lo trait et lè metsès restont su lo trabllià, Yo lo vignont queri lè dzeins qu'ont einfornâ. Lè z'einfants asse bin, sont quie, et ein catsetta Ai pans bin eimbougni, dègrussont la navetta; Et quand tot est parti, fennès, pans et einfants, Lo for est rallumà po ein refèré atant.

C. C. D.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

Au magasin MONNET, place St-Laurent.

Pour cause de changement de domicile, on liquidera avec un fort rabais deux ou trois cents caissons de cigares, ainsi que des cigares de Grandson et de Vevey, par cent et en sus; plus un joli assortiment d'articles de fumeurs, tels que pipes d'écume, porte-cigares, étuis, meubles à cigares, pipes de bruyères, etc., etc.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.